

#### GROUPES DE TRAVAIL 3 (cycle 3)

- Dans un premier temps, les collègues ont pris du temps se sont interrogés sur la consigne de travail et les attendus. Ensuite, un rapprochement a été fait avec le domaine 2 du socle et la compétence « Rechercher et trier l'information »

La lecture des documents fournis a permis de voir la différence des attendus entre les cycles.

- **Cycle 3** : « amener les élèves à s'interroger »
- **Cycle 4** : « amener les élèves à s'interroger et à apprécier les informations » ce qui introduit une échelle d'appréciation et marque une transition. Au fur et à mesure qu'il grandit, l'élève est amené à développer son esprit critique.

- Dans un deuxième temps, les collègues se sont interrogés sur les différents moyens d'accès à l'information.

- **Au collège**, l'accès est facilité car il y a le centre de documentation et d'information (CDI) et les salles informatiques.
- **Dans les écoles**, l'accès est plus difficile et plus inégal. Il y a une disparité de moyens et d'équipements entre les écoles. En effet, selon les écoles, on y trouve des BCD, un seul ordinateur par classe, parfois des ordinateurs obsolètes et / ou qui ne fonctionnent pas...

Face à cette difficulté, il faut encourager l'utilisation de tous les types de documents (écrits, iconographiques, sites internet, audio...).

- Dans un troisième temps, les collègues se sont interrogés sur la question suivante « Comment amener l'information à l'élève ? »

- Tout d'abord, l'enseignant peut donner les différents documents à élève, expliquer la procédure.
- Puis, progressivement au cours des apprentissages, amener l'élève à rechercher les informations de façon autonome.

- Dans un dernier temps, les collègues se sont interrogés sur les dispositifs, les attendus et évaluations.

- **Les dispositifs** : sont déjà proposés. Il s'agit d'exposés, activités scientifiques, d'analyses d'œuvre.
- **Les attendus** : éviter le « copier-coller » des informations trouvées sur les sites internet ou autres documents. Il y a la nécessité de comprendre le contenu des informations. Il faut que l'élève soit capable de restituer sa recherche à l'écrit, puis ensuite de se servir de son écrit comme support pour une transmission orale.
- **L'évaluation** : tout au long du cycle 3 et dans le cadre d'une progression, donner à l'élève des procédures pour la recherche afin de l'amener à trier et à rechercher des informations. Ils devront, enfin, être capables de restituer ces informations dans différentes situations.

En conclusion, Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale dit qu'il est possible de valoriser les matériels nomades et que le conseil départemental fait des efforts d'investissement dans les tablettes numériques.

Il rappelle également que le guidage est essentiel pour favoriser les apprentissages. Il appartient à l'enseignant de déterminer le canal d'apprentissage le plus adapté en fonction de la situation de chacun d'eux.